

# *a contrario*

REVUE INTERDISCIPLINAIRE DE SCIENCES SOCIALES N° 34/2023

## **Résister en démocratie**

*Sous la direction de Julie Lang,  
Michaël Cordey et Sacha Auderset*

**Forum de lecture –  
« Voix de l'ordinaire » de Veena Das**

*Coordonné par Marco Motta*

**bsn**  
PRESS

# Impressum

**Rédaction en chef:**

Michaël Cordey et Sacha Auderset

**Comité de rédaction:**

Sacha Auderset, Michaël Cordey, Lorena Ehrbar, Kelly Harrison,  
Julie Lang, Marco Motta, Joséphine Stebler, Mathilde Zbaeren.

**Ce numéro de la revue a contrario a bénéficié du soutien de:**

Cours de vacances (CDV) de l'Université de Lausanne  
Formation doctorale interdisciplinaire (FDi) de la Faculté des lettres de l'Université  
de Lausanne

**Mise en page:**

Nathalie Clovis Monbaron

**La revue:**

→ [unil.ch/acontrario](http://unil.ch/acontrario)

→ [acontrario@unil.ch](mailto:acontrario@unil.ch)

**Diffusion numérique:**

→ [www.cairn.info](http://www.cairn.info)

# *a contrario*

REVUE INTERDISCIPLINAIRE DE SCIENCES SOCIALES N°34, 2023

## { Sommaire

# Au menu du trente-quatrième numéro :

<b>Éditorial</b>	JULIE LANG, MICHAËL CORDEY ET SACHA AUDERSET Éthique et politique de la formation des voix ..... 5
<b>Articles</b>	CÉLIA DE PIETRO Quand l'idéal démocratique ne résiste pas : ethnographie d'un conflit insurmontable en milieu militant ..... 13
	MARINE EHEMANN « Le droit, ce n'est pas la justice ! » ..... 43
	FRÉDÉRIQUE LERESCHE Mise en récit de la vulnérabilité et accès aux droits sociaux ..... 61
	AMELIA VEITCH « Reconquête de friches » et assemblages résistants de la terre... 81
	JULIEN LAFONTAINE CARBONI, MARION FONJALLAZ ET MORGANE HOFSTETTER Chèrex créaturex. Retours d'expériences sur un enseignement féministe queer dans une école polytechnique..... 109
	ELISABETH JOBIN Impossibles paradoxes : écrire et exposer les actes de résistance des contre-cultures artistiques (1970-1980)..... 127
	LARISSA TIKI MBASSI Imaginer des lieux de pouvoir, de possibilités et de réparation : une perspective féministe et afro-suisse ..... 147
<b>Forum de lecture</b>	MARCO MOTTA Introduction ..... 163
	DIDIER FASSIN La pensée inquiète de Veena Das ..... 165
	RICHARD RECHTMAN Silence ou indicible dans les expériences de violence extrême ... 173

CHOWRA MAKAREMI  
La connaissance qu'on laisse advenir..... 181

VEENA DAS  
Losing and Finding Oneself: Yet, Another Inhabitation .....189

**Biographies** ..... 200

**Résumés** ..... 203



# Éthique et politique de la formation des voix

JULIE LANG, MICHAËL CORDEY ET SACHA AUDERSET

Ce numéro collectif de la revue *a contrario* confronte un certain idéal démocratique – ses promesses de liberté, d'égalité, de pluralité et de justice sociale – aux dispositifs supposés en permettre la réalisation dans nos démocraties libérales. Le travail critique est en effet soumis à de nombreuses contraintes matérielles et symboliques imposées par les institutions qui en définissent les conditions de légitimité et délimitent les lieux autorisés de son expression. En circonscrivant des espaces et des arènes propices à leur remise en cause, les institutions démocratiques encouragent et rendent possible l'expression de voix différentes, tout en se donnant les moyens de les disqualifier. Afin d'interroger cette tension, nous avons invité des chercheuseux de divers horizons à réfléchir, d'une part, aux modalités de mise en œuvre des pratiques de résistance face aux mécanismes institutionnels et aux logiques instituées ; d'autre part, à examiner dans quelle mesure les institutions, les normes, les espaces et les dynamiques collectives structurent et contraignent la formation, l'expression et la légitimation de voix résistantes. Les propositions retenues ont non seulement confirmé l'intérêt d'un tel questionnement, mais elles l'ont surtout enrichi et fait évoluer grâce à des réflexions élaborées à partir de situations de terrain et d'expériences vécues.

5

Sur la base d'observations empiriques, les contributions montrent que les enjeux de la « participation démocratique » ne sauraient se limiter à la possibilité d'*exprimer* une voix (en particulier via des technologies instituées telles que le vote, l'organisation du temps de parole, la conférence de consensus ou l'atelier participatif). Elles soulignent en particulier toutes les difficultés que les personnes rencontrent pour mettre en mot ce qui leur importe, pour trouver les espaces et le temps qui leur permette de *formuler* et de *donner corps* à leurs aspirations. Les textes qui suivent mettent ainsi l'accent sur les possibilités et les conditions pragmatiques permettant aux personnes de façonner des voix qui leur soient propres, et qui ne soient pas systématiquement soumises à des processus de normalisation, à la disqualification ou à la violence institutionnelle. En décrivant des personnes qui « résistent » dans le sens

## { Éditorial

où leurs voix ne sont pas nécessairement conformes aux grammaires instituées, aux unités discursives existantes et aux discours légitimes, ils affirment la nécessité de penser la dimension éthique et politique de la *formation* des voix en démocratie.

6

L'usage que nous faisons ici du terme de «voix» vise précisément à mettre en lumière cette dimension essentielle. À l'inverse de désignations plus classiques telles que «acteurs», «agents» ou «sujets», penser la résistance en démocratie en termes de «voix» soulève d'emblée la question de la coexistence de voix multiples – de la place qu'elles occupent les unes par rapport aux autres et des frottements qui découlent de cette cohabitation. Subvertissant par la même occasion l'usage normatif et institué du terme (la «voix» comme expression d'un vote, comme unité quantifiable à l'issue d'un scrutin), nous souhaitons que ce numéro puisse servir de caisse de résonance à des voix qui demandent moins à être comptées que *prises en compte* – c'est-à-dire entendues, écoutées, considérées.

### **Recouvrer nos voix**

La place faite aux voix d'autrui a également été au cœur de nos préoccupations lors de l'élaboration de ce numéro. Ce dernier est constitué de contributions de chercheureux en début de carrière, ou travaillant en dehors du circuit académique traditionnel, et qui ont toutes un ancrage en Suisse romande. Notre sélection a été guidée par deux critères reconnus et affinés en cours de route. Afin d'éviter la juxtaposition de voix isolées, nous avons d'une part privilégié une certaine proximité physique pour favoriser les rencontres, le travail collectif et les échanges en face à face. D'autre part, nous souhaitons que les contributions soient élaborées à partir de terrains ou d'expériences locales et situées, dans le but non pas d'en limiter la portée, mais de leur permettre de se faire écho. Ces partis pris renvoient aussi à la philosophie pratique de la revue *a contrario*, qui est conçue comme un espace d'expérimentation et de création de formes de savoir plurielles, offert en priorité à de jeunes chercheuseux. Les processus éditoriaux y sont envisagés comme des processus d'éducation plutôt que d'évaluation, ainsi qu'en témoignent les contenus publiés depuis 2017 autour de thèmes tels que l'éducation, le soin ou la lecture.

Afin d'instaurer un processus rédactionnel et éditorial aussi libre, collaboratif et bienveillant que possible, nous avons commencé par organiser une rencontre qui devait permettre aux contributeuricexs d'échanger autour de leur posture épistémologique et politique, d'explicitier (et interroger) leur filiation disciplinaire et leur boîte à outils conceptuels. Elle visait également à créer des liens, à faire naître



des résonances entre les préoccupations, les projets et les désirs de chacun·e. Cet objectif impliquait d'ouvrir et de cultiver des espaces propices aux discussions et aux échanges, mais également aux frottements et aux *désaccords*.

L'un des enjeux centraux de ce processus a été d'ouvrir une réflexion sur les manières de produire des connaissances qui résistent aux attentes normatives du champ académique. Plutôt que de chercher à remplir des conditions de félicité propres à la notion « d'expertise » (au sens académique du terme), nous avons invité les auteur·ices à se focaliser autant que possible sur des descriptions de réalités et de problèmes qui les affectent, qui les *concernent*. Évitant ainsi les écueils d'une approche abstraite ou désincarnée, les manières complémentaires dont les contributions proposent de *faire enquête* laissent toujours une place aux affects, essentiels lorsqu'on parle de luttes politiques ou d'expériences situées. Adoptant parfois une certaine liberté formelle, les auteur·ices explorent des modes alternatifs de production de savoirs qui, en transgressant et en mettant en question les formats standards de la pensée, participent à la critique des modèles épistémologiques dominants. Nous tenions en outre à rassembler des recherches qui, dans leur diversité, ont pour ambition de produire des effets pragmatiques dans le champ social, et que les auteur·ices mènent dans une perspective rassembleuse, voire réparatrice.

7

Cette démarche éditoriale, que nous souhaitions à la fois réflexive et ancrée dans la réalité, nous a permis de découvrir *a posteriori* une grande variété d'approches, de terrains et d'expériences. Ouvrant la voie à une reproblématisation collective des concepts de résistance et de démocratie, elle visait par ailleurs à donner à voir des modalités de lutte et d'action plus ordinaires – plus modestes peut-être, moins visibles et spectaculaires certainement – que celles qui sont habituellement présentées dans la littérature scientifique et les médias de masse.

### **Résister en démocratie**

Les contributions présentées ci-après décrivent, par le biais d'expériences situées propres à une réalité sociale et institutionnelle (étatique, culturelle ou éducative), comment des projets créatifs ou subversifs se heurtent à diverses formes de contraintes imposées par des institutions pourtant essentielles dans le tissu démocratique (tribunaux, assurances chômage, hautes écoles, musées, etc.). Elles soulignent notamment à quel point il est important, pour comprendre ce qui détermine la possibilité de questionner, réformer, voire bousculer l'ordre établi, de prendre en compte des facteurs tels que les coûts (économiques et sociaux), les ressources (matérielles, spatiales, tempo-

## { Éditorial

relles) et les capitaux (économiques, sociaux, culturels) dont disposent les personnes concernées. Les contributions ont en effet ceci en commun qu'elles donnent à voir les pratiques de résistance en démocratie non comme de simples réactions d'oppositions, mais comme des revendications, des appels, voire des exigences : demandes de temps, d'espace(s), de ressources. Cette requalification du geste résistant, en dévoilant une pluralité de modes d'expression critiques, éclaire en retour toute la difficulté qu'il y a à « former des voix en dehors des voies » – c'est-à-dire en dehors des dispositifs officiels, légitimés, autorisés.

**8** La contribution de **Célia De Pietro** met notamment à l'épreuve l'idée selon laquelle la démocratie serait réductible à un bouquet de technologies instituées. Prenant appui sur une recherche participative menée auprès du groupe militant écologiste *Extinction Rébellion*, l'autrice révèle les difficultés qui peuvent traverser la vie démocratique : difficulté à reconnaître et donner une place à la voix d'autrui, à s'y frotter – quitte à déstabiliser sa propre voix – et, par extension, difficulté à accorder ces voix divergentes, à faire front commun. Comme elle le montre à travers son enquête, questionner des structurations politiques qui donnent corps au régime démocratique peut parfois prendre la forme de négociations ou de conflits. La difficulté à mettre en pratique, à actualiser ensemble des principes et des valeurs mène parfois à des tensions qui peuvent se révéler insurmontables. Cette contribution montre ainsi que le problème de l'expression et de la reconnaissance des voix en régime démocratique déborde largement sa formulation en termes juridiques (droit de vote, droit d'association, droit de participer aux affaires publiques et aux décisions politiques, etc.). À l'épreuve du réel, cette question se déploie dans toute sa dimension éthique et affective.

L'idéal démocratique ne saurait ainsi être garanti par la simple présence d'un appareil juridique visant la justice sociale. Ce constat est également au cœur de la contribution de **Marine Ehemann**. Basé sur une recherche ethnographique conduite au syndicat UNIA Vaud, l'article aborde à la fois la question de l'accès à la justice et le rôle très particulier que les syndicalistes jouent dans l'espace juridique (en l'occurrence au Tribunal des prud'hommes). Face à des employeuseux rodés aux procédures judiciaires et à l'environnement très codifié du tribunal, les non-professionnel·le·s du droit que sont les secrétaires syndicaux·ales développent des stratégies, sinon de résistance directe, au moins de subversion de l'outil juridique. Si le parcours prud'homal reste le théâtre d'une certaine violence symbolique (aussi bien envers les syndicalistes qu'envers les personnes qu'ils et elles accompagnent), son ouverture à

des *outsiders* permet de démystifier le recours en justice et de remettre en cause les codes, les rites et les normes qui structurent l'espace juridique. Malgré cette marge de « contestation autorisée », l'autrice note que le parcours prud'homal demeure semé d'embûches pour les profanes, et qu'il est bien souvent vécu comme une « cérémonie stéréotypée permettant de rejouer la relation employeur·euse/employé·e [...] plutôt que comme le lieu où est véritablement rendue la justice ».

**Frédérique Leresche** examine également des stratégies de résistance ordinaire, mais prenant cette fois-ci place dans l'arène administrative. Sa recherche, menée auprès d'une association romande œuvrant à la défense des droits sociaux, interroge en particulier la problématique du non-recours à certaines prestations étatiques telles que l'assurance chômage ou le revenu d'insertion. L'accès à ces « acquis sociaux » est en effet conditionné par une série de critères et de normes passant notamment par une mise en récit de soi. En dehors d'un travail quotidien d'accompagnement et d'écoute, les bénévoles de l'association portent une attention particulière à la mise en forme de ces récits, adoptant des stratégies discursives diverses pour relayer les voix des personnes qui les sollicitent. Si certains privilégient un lexique juridico-technique visant à légitimer les discours rapportés, d'autres s'appliquent au contraire à restituer aussi fidèlement que possible la singularité, la vulnérabilité et la souffrance des voix en jeu. En réinscrivant la narration dans un registre éthique et affectif, les bénévoles signalent ainsi leur résistance envers l'entreprise de normalisation juridique et administrative du traitement des personnes. Ce refus des « règles du jeu » constitue bien souvent la dernière défense, le dernier recours contre le pouvoir symbolique et matériel de l'État.

**Amelia Veitch** poursuit cette réflexion en montrant la façon dont se forment des voix et se créent des désaccords dans le cadre de la résistance à la mise en œuvre d'un projet collectif porté par la commune littorale du Finistère, Moëlan-sur-Mer, visant à « reconquérir » des terrains en friche. Il donne à voir une idéologie politique et du commun porté par des élu·es (qui voient la reconquête de ces terrains en friche comme une opportunité économique pour la région) difficilement réconciliables avec les valeurs et les intérêts défendus par les propriétaires. Sa contribution montre comment des citoyen·nes s'y prennent pour faire valoir d'autres représentations de la friche que celle proposée par la commune, d'autres modes d'existence possibles de la terre et d'autres façons de vivre en relation avec elle et avec les êtres qui la peuplent. Entre intérêts des parties en désaccord et création de biens collectifs, les conflits autour de la friche soulèvent des questions d'identités, d'intérêts et de valeurs qui

## { Éditorial

sont mises en jeu lorsqu'un espace est revendiqué. Le travail des propriétaires face au projet témoigne de tout le travail nécessaire pour faire émerger des résistances locales qui, dans ce cas, s'oppose à la qualification de la friche – voire à sa destruction. Sa contribution souligne certaines des tensions entre droit de propriété et bien public en démocratie libérale et capitaliste, ainsi que les difficultés de cohabiter lorsque les visions, les valeurs, les intérêts, les attachements et les relations à la terre diffèrent.

10

D'autres contributions publiées dans ce numéro font émerger des constats, en partie partagés en sociologie et en philosophie, au sujet des limites des institutions et de la vie sociale en régime démocratique. Une grande partie de la vie démocratique et des pratiques des résistances trouvent en effet leur lieu ailleurs que dans ces dispositifs technologiques et les formes de participation prévues par l'État de droit. **Julien Lafontaine Carboni, Marion Fonjallaz et Morgane Hofstetter**, dans le cadre de leurs activités au sein du collectif **Drag Lab**, questionnent particulièrement la manière dont il est possible de repenser les formats d'enseignement au sein de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, qui participent à perpétuer des violences symboliques et quels en sont les coûts (pragmatiques et symboliques). Leur proposition rend saillante la normativité (hégémonique) que des institutions, en l'occurrence pédagogiques, opèrent par deux principaux dispositifs : d'une part la transmission de savoirs canoniques à prétention universelle qui exclut tout un pan de la production intellectuelle propre à leur discipline d'étude et de recherche (l'architecture), d'autre part dans le dispositif même de transmission et d'éducation (salle de classe et corps immobiles, ou le système de notation par exemple). Leur proposition ouvre une réflexion sur les possibilités d'éducation créatives, voire subversives, où mobiliser les affects et le corps devient un geste politique.

**Elisabeth Jobin** aborde quant à elle une autre forme d'institution – le musée – en interrogeant la façon dont celui-ci participe à (re)écrire l'histoire des luttes et des résistances artistiques. Privilégiant des modes d'expression collectifs et parfois dépourvus de forme matérielle, les contre-cultures artistiques de la fin du XX<sup>e</sup> siècle se sont en partie constituées sur un rejet de l'institution muséale. Comment celle-ci peut-elle, quelques dizaines d'années plus tard, honorer sa mission de valorisation et de commémoration sans « trahir » les idéaux et le contexte de production d'œuvres qui cherchaient justement à s'en distancer ? Partant de cet « exercice d'équilibrisme » institutionnel qu'elle a elle-même expérimenté en qualité de commissaire d'exposition, l'autrice questionne les ressorts narratifs d'une écriture canonique de l'histoire, souvent fondée sur un récit linéaire et quasi téléologique, fait de luttes et de ruptures,

centré sur une figure individuelle et héroïque. À travers cette réflexion, c'est aussi l'héritage historique du musée qui se trouve problématisé: le terreau colonial et impérialiste sur lequel il repose, les mécanismes d'inclusion/exclusion qu'il perpétue, l'autorité et les logiques hiérarchiques qu'il entretient. Évoquant l'exemple de la *documenta fifteen* et ses propres expériences de curation, l'autrice montre toutefois que d'autres modalités d'exposition et de narration sont possibles. Les encourager, tout en portant un regard réflexif et critique sur l'histoire de l'institution muséale, constitue ainsi à son tour un acte de résistance.

Si vivre et résister en démocratie est aussi le fruit de pratiques ordinaires, ce travail ne saurait être réduit à l'expression d'un désaccord ou à une revendication publique. Cela implique d'abord que les voix puissent prendre place dans des espaces sociaux et une attention critique à la façon dont ceux-ci les traitent ainsi que les personnes qui les portent. L'ancrage spatial pour faire l'histoire des luttes et pour leur légitimation est central dans le propos développé par **Larissa Tiki Mbassi**. Si elle décrit avec précision le travail ordinaire de charge et de soin porté par les personnes minorisées en Suisse, elle montre aussi en quoi les lieux réels, mais aussi symboliques ou imaginés permettent d'envisager ce qui est souhaité et souhaitable en démocratie. Elle montre en quoi des espaces pour se retrouver, prendre soin et partager des expériences communes est crucial pour s'autonomiser en tant que sujet, mais aussi pour développer des pratiques de reconnaissances antiracistes. Pris dans sa portée sociologique et politique et dans la manière dont il matérialise du commun, l'espace (physique, mais aussi numérique) peut être pensé non seulement comme espace de reproduction du système hégémonique, mais aussi comme un espace d'action, de résistance, de subjectivation et d'émancipation.

Ce numéro est prolongé par un « forum de lecture », proposé par **Marco Motta**, qui fait écho à certaines de ses préoccupations centrales. Construit autour de la réception d'un recueil de textes de l'anthropologue **Veena Das** récemment traduits en français<sup>1</sup>, ce dossier constitue un espace de discussion original, guidé par une attention patiente et amicale. Des textes de **Didier Fassin**, **Richard Rechtman** et **Chowra Makaremi**, rédigés en réaction à l'ouvrage de Das, y trouvent une réponse tout aussi attentive de la main de l'autrice. Donnant corps au même souci éthique et politique qui traverse ce numéro, ce forum de lecture ouvre une fenêtre sur « le travail

---

1 Veena Das (2021), *Voix de l'ordinaire. L'anthropologue face à la violence*, trad. et édité par M. Motta et Y. Erard, Lausanne, BSN Press.

## { Éditorial

interne d'une forme de vie sur elle-même lorsque s'impose la nécessité de se réfléchir et de s'imaginer autrement».

12 Les contributions rassemblées dans ce numéro portent une attention particulière à des situations singulières qui impliquent des personnes confrontées à la difficulté, voire à l'impossibilité ordinaire de former ou d'exprimer une voix propre, c'est-à-dire une voix capable de discuter et contester les normes, les logiques et les règles du jeu institutionnel qui pèsent sur elle. Multipliant les terrains et les modes d'enquête, ces textes invitent, dans leur pluralité, à questionner et repenser les conditions d'un exercice heureux de la démocratie. Ils mettent en évidence aussi bien les mécanismes de légitimation et de disqualification à l'œuvre dans différentes arènes institutionnelles que le potentiel de contestation joyeuse qui découle de cette adversité. En effet, si les contributions déplorent unanimement l'absence de politiques visant à encourager la formation, l'expression et la reconnaissance de voix émancipées, leur force est aussi de nous inviter à réfléchir à l'importance du plaisir et du partage pour penser la résistance en démocratie.